



PROGRAMME DE FORMATION

Gérer les dégâts des eaux dans la convention IRSI

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

- Gestionnaires d'immeubles, gestionnaires de sinistres, personnel de proximité dans le logement social ou privé.
- Toute personne intéressée par la gestion des sinistres, l'expertise ou la procédure de réparation des dommages immobiliers en cas de sinistres dégâts des eaux et incendies.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les champs d'application, les caractéristiques et les exclusions de la convention IRSI
- Intégrer les points de vigilance pour gérer les sinistres relevant de cette convention



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Les dispositions générales de la convention IRSI

- Les causes exclues du champ d'application de la convention en dégât des eaux et incendie
- Les locaux exclus
- Les sinistres causés par les tiers à l'immeuble : professionnels ou non
- Les causes réputées garanties en assurances de choses, de responsabilités
- Le cas du locataire non assuré

L'assureur gestionnaire

- Désignation selon les cas
- Son rôle

La recherche de fuite (au 1er juillet 2020)

- Définition
- Investigation préalable



- Principe de la recherche de fuite organisée par l'assureur gestionnaire
- Organisation
- Modalités de prise en charge
- Recours
- Exception

Assiette servant à la détermination de la tranche 1 ou 2

- Principe
- Locaux privés
- Locaux communs

Évaluation et expertise des dommages

- Désignation de l'expert
- Opposabilité des dommages immatériels

Recours

- Dommages ouvrant droit à recours, présentation
- Sinistre tranche 1
- Sinistre tranche 2

Sinistres en aggravation et répétitifs

- Définition de l'aggravation
- Détermination de la tranche
- Désignation de l'assureur gestionnaire
- Évaluation et expertise des dommages
- Modalités de prise en charge et actions de remboursement

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Échanges d'expériences et de pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne